



La Parole du Rav Brand

D.ieu ordonne à Moché de recenser tous les hommes juifs âgés de vingt à soixante ans, qui sortiront en guerre (Bamidbar chap. 1). Quant à la tribu de Lévi, elle sera recensée dès l'âge d'un mois et sans limite maximale (Bamidbar 3, 14-39). Ils devaient protéger l'accès au Tabernacle, et empêcher les personnes impures d'y pénétrer. « Il convient à la Légion du Roi d'être comptée dès la naissance. Cette tribu est habituée à être comptée dès sa naissance, depuis leur ancêtre Yokheved, la fille de Lévi, qui compléta la liste des soixante-dix membres de sa famille descendus en Égypte, bien qu'elle ne naquît qu'en entrant en Égypte » (Rachi Bamidbar 3, 15). Comment peut-on considérer des bambins de trente jours, comme étant une « légion », terme utilisé dans un contexte d'armée ?

La tribu de Lévi est flattée pour sa fidélité à D.ieu dans toutes les circonstances (Dévarim 33, 8-10). Quel est le secret de leur force ? Rabbi Yo'hanan Ben Zakaï vantait la grandeur de son élève Rabbi Yéhochooua ben 'Hanania, qu'il mérita par l'intervention de sa mère : « Heureuse celle qui l'a enfanté ! » (Avot 2, 8). Enceinte, elle suppliait les Sages de prier que son fils devienne un érudit, et après l'accouchement, elle apportait son berceau à la synagogue, pour que ses oreilles entendent les paroles de la Torah (Yérouchalmi). « Celui qui étudie jeune, ressemble à celui qui écrit sur un papier lisse » (Avot 4, 20). La Torah sera gravée dans son cœur, il ne l'oubliera pas, et à plus forte raison en sera-t-il ainsi de celui qui l'a enregistrée dès son plus jeune âge. Telle était la particularité de la tribu de Lévi. Lorsque Yaacov entendit que son fils Yossef était vivant en Égypte, l'Esprit Divin – qui l'avait quitté pendant vingt-deux ans - revint à lui (Rachi Béréchit 45, 27). La femme de Lévi était alors enceinte de sa fille Yokheved, et fut imbibée de cette sainteté régnant dans la maison de son grand-père, et eut alors le mérite de mettre au monde Moché, Aharon et Myriam. C'est avec cette sainteté qui persiste dans le subconscient de chaque descendant de Lévi, qu'ils « empêchent les personnes impures d'entrer dans le Tabernacle », et conservent la Torah afin qu'elle ne soit pas falsifiée : faux prophètes au temps du premier Temple, saducéens et chrétiens au temps du deuxième ; caraites, réformés et autres

libéraux des temps modernes. La tribu de Lévi, où aussi ceux qui entendent la Torah dès leur naissance, sont à même de pouvoir la conserver sans altération. Les prophètes critiquent souvent le peuple juif, au point de les comparer aux gens de Sodome et Gomorrhe ; les autres nations seraient parfois meilleures à leurs yeux... Mais lorsque le prophète Hochéa propose à D.ieu d'échanger Son peuple contre un autre, il se fait enguirlander par D.ieu pour son idée farfelue ! Pourquoi en effet ? De prime d'abord, les juifs n'étaient jamais pires que les autres nations, mais le franc parler des prophètes résulte du fait que leurs actions ne conviennent pas à un peuple ayant reçu tant de bienfaits et de signes d'amour de la part de D.ieu. De plus, ils demeurent les descendants des Patriarches, nés d'une extraction sainte, et jamais leurs péchés ne pourront les abîmer entièrement. Si ce n'est pas une génération, ce sera la suivante, ou encore la dernière qui se repentira sans doute.

Les sages d'Athènes polémiquaient avec Rabbi Yéhochooua concernant la question de savoir, pourquoi D.ieu a choisi le peuple juif plutôt qu'un autre peuple (Békhorot 8b). Au milieu du débat ils apportèrent deux œufs et dirent : « Lequel provient d'une poule blanche et lequel d'une noire ? » Le rabbin apporta deux fromages et leur demanda : « Lequel vient d'une chèvre blanche et lequel d'une noire ? » Que cherchaient-ils à prouver ? En fait, le rabbin prétendait que l'élection du peuple juif était due à l'amour de D.ieu pour les Patriarches (voir commentateurs). Les Grecs apportèrent alors deux œufs blancs, pour prouver que la couleur des poules n'influence pas celle de leurs œufs ; ainsi, la sainteté des Patriarches n'aurait pas été léguée à leur progéniture. Le rabbin apporta alors deux fromages, pour ainsi dire : « Votre remarque n'est valable qu'au sujet des fromages. Concernant les œufs, la similitude des couleurs ne concerne que leur aspect extérieur, leur coque. Mais lorsque les poussins en sortiront, leur couleur sera celle de leur race... Si la "couleur" du peuple juif contemporain vous semble égale à celle de votre nation, viendra une autre génération de juifs, sur laquelle les traces laissées par les Patriarches seront bien apparentes... »

Rav Yehiel Brand

La Paracha en Résumé

- Pour entamer le nouveau tome, la Torah compte tous les Béné Israël ayant de 20 à 60 ans, en nommant un chef de tribu.
- La Torah raconte aussi dans quel ordre voyageaient les camps avec les Léviim et le Aron comme point central.
- Les Léviim furent comptés à leur tour. Leur travail au michkan et pendant les voyages est également explicité.
- Moché compta ensuite tous les premiers-nés.
- Le travail des enfants de Kéhat (fils de Lévy) est expliqué, dans la toute fin de la paracha.

Réponses Behoukotaï N°136

Charade : Collier Met Achat Mat

Enigme 1 : Pin'has(Cohen), Kora'h (Lévy), Noa'h (Israël), 'Hayé Sarah (femme), Balak (Goy), Yitro (Guer).

Enigme 2 : Si c'est Paul, alors Paul ment. Mais dans ce cas, Jean ment aussi. Ce qui n'est pas possible puisqu'il n'y a qu'un seul menteur. Si c'est Jean, alors Jean ment. Mais dans ce cas, Pierre dit la vérité, donc Jacques ment aussi. Ce qui n'est pas possible. Si c'est Jacques, alors Jacques ment. Mais dans ce cas, Jean ment aussi. Ce qui n'est pas possible. Le resquilleur est Pierre. De cette façon, Paul, Jean et Pierre disent la vérité et Jacques est le menteur.

* Vérifier l'heure d'entrée de Chabbat dans votre communauté

N°137

Pour aller plus loin...

- 1) Pour quelle raison la Torah a-t-elle été donnée dans un désert ? (Sfat Emet)
- 2) Qu'allusionnent les termes : « véhazar hakarèv youmate » (1-51) ? (Otsar Ephraïm)
- 3) Pour quelle raison est-il écrit au sujet de la mort de Nadav et Avihou (3-4) « vayamot » (il mourut) et non « vayamoutou » (ils moururent) ? (Imrot 'hokhma)
- 4) Pour quelle raison la tribu de Lévy fut la plus petite des tribus d'Israël ? (Ramban)
- 5) Pour quelle raison, Aharon ne participa pas au dénombrement des hommes qu'évoque la sidra de Ki Tissa, alors qu'il participa à celui de la sidra de Bamidbar ? (Baal Hatourim)
- 6) Pour quelle raison, la Torah a-t-elle fixé l'âge pour sortir à la guerre à partir de 20 ans ? (Kli Yakar)
- 7) Qu'apprenons-nous de la juxtaposition des mots « tels sont les recensements des béné Israël » (2-32) aux mots « ainsi campèrent-ils selon leurs bannières et ainsi voyagèrent-ils » (2-34)? (Miklal Yofi et Ramban)

Yaacov Guetta

Pour dédicacer un numéro ou pour recevoir **Shalshet News** par mail ou par courrier, contactez-nous : shalshet.news@gmail.com

Quand faire séouda chelichit lorsque Chabbat tombe la veille de yom tov ?

Il est rapporté dans le Ch. Aroukh (249,2) que c'est une mitsva de s'abstenir de fixer un repas ordinaire la veille de Chabbat à partir de la fin de la 9ème heure (qui correspond en ce moment à ~17h50) afin de consommer le repas de Chabat avec appétit.

Il en est ainsi pour la veille de yom tov [Rambam yom tov perek 6,16].

C'est pourquoi, il serait alors recommandé, à priori, de fixer la séouda chelichit avant 17h50 [Aroukh hachoul'han 529,3 ; Michna Beroura 529.8 et Chaar hatsiyoun 529.9].

Cependant, la coutume est de ne pas se montrer spécialement méticuleux dessus étant donné qu'il y a aussi une préférence à faire min'ha avant séouda chelichit [Voir caf ha'haïm 529,16], et que selon le Ch. Aroukh (siman 233,1),

il convient à priori de prier min'ha ketana ; c'est-à-dire à partir de 18h30 (voir toutefois le Or letsion 2 perek 20,10).

On fera alors attention à prendre une séouda chelichit assez légère (vers 19h) , de manière à manger le repas de Yom tov avec appétit

[Chaar hatsiyoun 529,10; voir aussi halikhot chabbat 'helek 2 page 28 ainsi que le Michna Beroura édition tiféret siman 249,2 note 25 ainsi que le Maharcham au siman 529]

David Cohen

La Voie de Chemouel**Chapitre 11 : Un roi magnanime**

Lorsque le chapitre précédent touchait à sa fin, Chemouel avait de nouveau réuni le peuple à Mitspa. Il lui fit part une dernière fois de sa désapprobation avant de procéder au tirage au sort. Bien entendu, Chaoul est désigné. Ce dernier, fuyant les honneurs, demanda une dernière confirmation auprès des Ourim Vétoumim. On a déjà expliqué qu'il s'agissait d'un moyen de communication avec D.ieu détenu par le Cohen Guadol. En l'occurrence, Hachem ne pouvait être plus clair : Chaoul est destiné à être roi. Chemouel s'empresse alors d'expliquer à ses nouveaux sujets les lois qui leur incombent puis les met par écrit. Cependant, cette élection ne fait pas l'unanimité au sein du peuple, et certains mécréants refusent de se soumettre. Accablé par cette défection, Chaoul retourne chez lui et ne change rien à ses habitudes (Radak). Seuls quelques hommes pieux décidèrent d'accompagner le roi jusqu'à sa demeure, l'honorant ainsi comme son statut l'exigeait.

Le Malbim explique que la nouvelle du couronnement de Chaoul fit tout de même assez de bruit pour attiser la haine et la jalousie de Na'hach, roi d'Amon, une contrée voisine. Ce dernier choisit donc d'attaquer le territoire de Binyamin, provoquant ainsi Chaoul et sa tribu (Malbim). Il assiégea ainsi la ville de Yavèch-Guilaad, et, pour humilier ses habitants, exigea qu'ils se crèvent l'œil droit, en guise de tribut pour leur vie. Le Midrach nuance ces propos et explique au passage l'origine profonde de la haine de Na'hach. En réalité, ce dernier voulait brûler la Torah qui interdisait la conversion de son peuple. Dans son orgueil, il consentit à ce que la ville envoie des messagers dans tout le pays pour diffuser la nouvelle du blocus. Il espérait ainsi démontrer sa supériorité face aux Israélites, incapables de venir en aide à leurs propres frères. Il ne se doutait pas un seul instant de la réaction de Chaoul. Lorsque celui-ci apprend la nouvelle, sa fureur est telle qu'il menace le peuple de massacrer le bétail de quiconque refusant de le suivre.

C'est ainsi que Chaoul parvint à rassembler très rapidement plus de trois cent mille hommes. Ils prirent par surprise les troupes ammonites et les anéantirent. Leur dérouté fut sans précédent. Cette victoire aura pour conséquence principale de mettre un terme au doute des plus sceptiques quant à la royauté de Chaoul. D'ailleurs, le peuple réclame la mort de ceux qui l'ont méprisé. Mais le nouveau souverain décide de les épargner, étant donné qu'à l'époque, il n'avait pas vraiment intégré son poste (Malbim). La suite la semaine prochaine !

Yehiel Allouche

Charade

Mon 1er est un instrument de boucherie,
Mon 2nd en poésie elle fait chanter les vers,
Mon 3ème s'appelle Félix,
Mon 4ème est un mot d'enfant,
Mon tout, le dénombrement débute par lui.

Jeu de mots

Celui qui porte la poisse, a-t-il le droit de sortir Chabat ?

Devinettes

- 1) Avant celui de la Paracha, quand est-ce qu'avait eu lieu le précédent dénombrement ? (Rachi 1,1)
- 2) Quelle tribu n'a pas commis la faute du veau d'or ? (Rachi 1,49)
- 3) De quelle couleur était le drapeau de chaque tribu ? (Rachi 2,2)
- 4) Qui est considéré comme notre fils même s'il n'est pas notre fils biologique ? (Rachi 3,1)
- 5) Qui aurait dû faire la avoda au Beth Hamikdash si ce n'était la faute du veau d'or ? (Rachi 3,12)

Réponses aux questions

- 1) Pour nous enseigner qu'elle a la puissance d'apporter la vie et la lumière même dans les lieux vides, désolés et incultes tel que le désert, comme il est dit : « les deux premiers millénaires qui précédaient le don de la Torah étaient tohu-bohu spirituellement ».
- 2) Celui qui est étranger (vehazar) à la volonté d'Hachem, mais qui voudrait s'en rapprocher (hakarov) devra faire mourir un peu de son ego (youmate) en s'adonnant avec effort à l'étude de la Torah.
- 3) Ayant fauté en refusant de se marier et ainsi d'avoir des enfants, ils furent considérés chacun comme « plag gouf » (moitié d'un être). Étant chacun une moitié, ensemble ils ne forment qu'un seul être et non plusieurs.
- 4) Du fait que cette tribu ne fut pas rendue esclave par Pharaon, elle ne fut donc pas incluse dans la bénédiction « plus les égyptiens s'évertuaient à nous opprimer par l'esclavage, plus Hachem avait à cœur à nous multiplier » (Chémot, 1-12).
- 5) Car la sidra de Ki Tissa évoque le recensement des béné Israël suite à la faute du veau d'or, à laquelle Aharon a « participé ». Ce dernier ne peut donc pas prendre part à ce dénombrement découlant de son implication à cette faute, qui entraîna la mort de nombreux béné Israël.
- 6) Du fait qu'à partir de 20 ans, l'homme devient susceptible pour des fautes le rendant condamnable bide chamaïm, celui-ci sera donc plus conscient de la gravité de son péché et s'en préservera. Acquérant ainsi de nombreux mérites, ces derniers le protégeront et l'aideront à la guerre.
- 7) Elle indique qu'entre le moment où les béné Israël furent comptés (le 1er Iyar 2449) et le moment où ils campèrent sous leurs bannières et entamèrent leur marche vers la terre d'Israël le 20 Iyar 2449 (10-11), nul ne décéda (ce qui constitue un miracle).

La Question

Dans la Paracha de la semaine, il est question du décompte des béné Israël. A cette occasion, nous constatons que la tribu la moins peuplée est la tribu de Lévy.

Quelle est la cause de cette différence d'effectif ?

Le Ramban répond que la cause de la multiplication prodigieuse du peuple d'Israël en Egypte était directement liée à l'esclavage qu'ils y subissaient.

Ainsi, afin d'écourter les 400 ans de servitude initialement prévus, Hachem précipita la venue sur terre des âmes qui devaient traverser l'épreuve de l'esclavage, en provoquant pour cela des naissances miraculeuses de sextuplés.

Cependant, la tribu de Lévy n'ayant pas été asservie, ce miracle ne se produisit donc pas et pour cela, ils se retrouvèrent en sous-effectif comparativement aux autres tribus.

G.N.

A la rencontre de nos Sages

Rabbi Israël ben Eliezer - Le Baal Chem Tov

Fondateur de la 'Hassidout, le Baal Chem Tov naquit en 1698, à Okoup, en Podolie (Pologne-Lituanie). Il perdit ses parents lorsqu'il avait 5 ans et fut tout d'abord élevé par les Juifs d'Okoup. Encore enfant, il avait coutume de s'isoler, vivant dans les champs et dans les forêts, se consacrant à l'étude des manuscrits de la Kabbala qui lui avaient été confiés, avec l'aide de Tsaddikim cachés ». En 1716, il prit la tête du groupe et lui fixa pour mission l'éducation du peuple juif. Les Tsaddikim cachés se répandirent dans les villes et villages et devinrent professeurs et enseignants. Sous son impulsion, ils parvinrent, entre 1715 et 1730, à rapprocher de la connaissance et de la pratique, des milliers de Juifs, dont bon nombre deviendront ensuite des 'Hassidim du Baal Chem Tov. Rabbi Israël étudia la Torah auprès de son maître, Rav A'hya de Chilo, qui lui enseigna la Torah à partir de 1724. Rabbi Israël étudia la Torah en cachette et, avant de se révéler, accumula de nombreuses connaissances de la partie révélée comme de la partie cachée de la Torah, s'efforçant cependant de ne révéler à personne sa grandeur. Jusqu'à sa révélation, il s'efforça de cacher ses vastes connaissances et ses comportements. Cette révélation intervint, à la demande de son maître, alors qu'il était âgé de 36 ans. Ses nombreuses pérégrinations le conduisirent dans les villes et villages de Podolie, de Wholinie et de Galicie. Là, il faisait de nombreux miracles. Par ses bénédictions, il guérissait les malades et aidait ceux qui étaient dans le besoin. C'est ainsi qu'il fut bien connu de tout le peuple. Son arrivée dans une ville était considérée comme un grand événement. Tous prirent alors conscience qu'il était un Tsaddik hors du commun. En 1740, il s'installa à Medzibodzh et très vite, de nombreux disciples accoururent à lui de tous les horizons et son enseignement se diffusa très largement. C'est alors que fut fondé le mouvement 'hassidique, dont l'influence sur le peuple juif fut et continue encore à être déterminante. Lorsqu'il quitta ce

monde, il avait déjà plus de 10 000 'Hassidim.

Son enseignement fut basé sur celui du Ari Zal qu'il développa considérablement. Il rejeta les mortifications et les souffrances physiques, condamna la tristesse, stérile dans le service de D.ieu, et souligna la nécessité de se réjouir, même pendant l'épreuve. Il montra la grande qualité des hommes du peuple qui adressent leurs prières à l'Essence de D.ieu, et prôna la prière fervente, l'enthousiasme en D.ieu. De très nombreux 'Hassidim vinrent chercher auprès de lui la voie du service de D.ieu, une bénédiction pour tous leurs besoins matériels et spirituels. Le Baal Chem Tov se préoccupait de tous les Juifs, subvenait au besoin des pauvres. Jamais il ne s'endormait en possédant de l'argent à la maison. Il distribuait tout ce qu'il possédait aux pauvres avant la nuit. L'amour occupait une place importante dans son enseignement, amour de D.ieu, amour de la Torah, amour d'Israël. Il ne supportait pas que le peuple d'Israël fasse l'objet d'une quelconque accusation. À plusieurs reprises, il tenta de se rendre en Terre d'Israël, et parvint à Constantinople, mais, pour différentes raisons, il ne put poursuivre son voyage. Il envoya en Erets Israël son beau-frère, Rabbi Avraham Guerchon de Kitov, qui diffusa son enseignement à Jérusalem et y forma de nombreux 'Hassidim.

Le Baal Chem Tov ne rédigea pas lui-même son enseignement. Ses principaux ouvrages, « Keter Chem Tov » et « Tsavaat HaRibach », furent rédigés par ses disciples. En 1759, un an avant que le Baal Chem Tov ne quitte ce monde, eut lieu à Lemberg, une confrontation entre 3 Rabbanim de Pologne et les chefs de file des Franckistes. Le Baal Chem Tov fut l'un de ces Rabbanim. Celui-ci sortit vainqueur de la discussion et le Talmud ne fut pas brûlé, comme le demandaient les Franckistes, qui durent abandonner le Judaïsme, ce qui, malgré cette grande victoire, affligea le Baal Chem Tov, soucieux de rapprocher chaque Juif du Judaïsme, même celui qui s'était égaré dans des croyances étrangères. Il quitta ce monde à Medzibodzh, en 1760.

David Lasry

Enigmes

Enigme 1 : Quel est le premier produit 'halavi que l'on trouve dans la Torah et à quel sujet ?



Enigme 2 : Boaz entre dans une pâtisserie 'halavi la veille de Chavouot pour acheter des douceurs pour la fête. Il se rend compte qu'il y a 5 sortes de gâteaux au fromage, 3 sortes de mousses 'halavi et 7 sortes de viennoiseries au beurre. Après réflexion, il décide de prendre 2 de chaque catégorie, combien y a-t-il de possibilités ?

Une nuit pas comme les autres...

Il existe un Minhag de veiller la nuit de Chavouot. D'où le savons-nous ?

Le Ari Zal écrit que celui qui passe la nuit à étudier sans dormir un seul instant, sera assuré de finir l'année sans aucun dégât. Le premier qui ramène cette coutume est le Rav Moché Di Leon (~ 1240-1305) qui fit paraître le Zohar où il est écrit que Rabbi Chimon Bar Yohaï étudiait cette nuit-là. Bien que le Rav Yossef Karo n'y fasse aucune allusion, son contemporain le Rav Chlomo Elkavets raconte que lors d'une veillée de Chavouot, le Rav Yossef Karo, lui-même et d'autres Rabanim, entendirent une voix qui leur fit savoir qu'au ciel tous les anges et autres créatures s'étaient tus pour les écouter. La voix rajouta que leur Limoud était agréable aux yeux d'Hachem, et les encouragea à continuer sur cette voie, ce qu'ils firent avec encore plus d'enthousiasme jusqu'au matin. Il apparaît de cela que bien que le Rav Yossef Karo ne l'ait pas rapporté dans ses écrits, il appliquait ce Minhag. Il est fort probable que seuls les Tsadikim avaient la coutume de veiller et que cela n'était qu'une 'Houmra (rigueur) personnelle. Mais au fur à mesure du temps, ceci devint l'habitude de tout le peuple. Ainsi écrit le Rav 'Haim Vital au nom de son maître le Ari Zal puis Maguen Avraham (écrit en 1671) qui est ramené par tous les A'haronim. Le Ben Ich Haï (Rav Poalim hélek alef) rapporte, qu'à Bagdad même les femmes veillaient, ce qu'il contestait. Rav Ovadia Yossef écrit que ce Minhag n'est que pour les hommes.

Pourquoi ?
La raison de cette coutume, écrit le Maguen Avraham, se trouve dans le Midrach qui raconte que les Bné Israël dormaient encore le matin du jour de Matan Torah (don de la Torah) et qu'Hachem dut aller les réveiller. Pour réparer cela, on ne dort plus cette nuit-là. D'autres expliquent d'après le Zohar, puisque le lendemain nous recevons la Torah, qui est comparée à une femme se mariant avec le peuple d'Israël, on se doit de passer du temps avec elle, la préparer et surtout l'embellir grâce à notre étude. Enfin, d'après le Midrash, les Bné Israël dirent Naassé Vénichma seulement sur la Torah écrite, nous étudions donc cette nuit-là, la Torah orale pour montrer notre attachement et que nous voulons aussi la recevoir avec autant de ferveur.

Quoi étudier ?

Il existe une multitude d'avis. D'après le Rav Moché Di Leon, on étudiera la Torah Neviim Ktouvim Michna Guemara puis Hagadot et les secrets de la Torah. Le Chla écrit les trois premiers et derniers Psoukim de chaque Paracha ainsi que la première et dernière Michna de toutes les Massekhet puis le Zohar de Parchat Emor ainsi que l'étude des 613 Mitsvot. Il semble que le Rav Yossef Karo étudiait seulement certaines Parachiot liées au don de la Torah ainsi que les Haftarat des fêtes, des Tehilim puis Chir

Hachirim, Rout, la fin de Divré Hayamim, les Michnayot et la Torah cachée. D'après le 'Hida et le Ben Ich 'Haï, on évitera d'étudier les Michnayot pendant cette nuit. Enfin, il est important de savoir que d'après le 'Hok Yaacov, le Tikoun fut institué pour les gens ne savant pas étudier, et ainsi rapporte le Rav Tsvi Pessah Frank que les jeunes Ba'hourim devront continuer à étudier avec compréhension et profondeur, car cela est plus important et apprécié par Hachem. Rav Ovadia Yossef écrit que celui qui est attiré par cette étude a sur qui s'appuyer, d'autant plus que l'étude idéale est celle appréciée par l'homme. Ainsi est l'habitude aujourd'hui dans la plupart des Yechivot. Tout cela, sans oublier qu'il faudra faire attention de ne pas se démarquer du Tsihour en étudiant autre chose.

Comportement

Pour finir, il est à souligner l'importance de cette veillée (ou plutôt de ces deux veillées comme l'histoire du Rav Yossef Karo qui se déroula lors du deuxième soir) où il faudra étudier dans la joie et les chants et d'après certains Mekoubalim il faudra faire attention aux paroles futiles ainsi que de ne parler qu'en Lachon Hakodech (hébreu). Celui qui reste assis à ne rien faire, est considéré comme étant en train de dormir. Sans oublier l'importance de la Tevila au Mikvé du matin qui est rapportée dans la Kabbale.

Haim Bellity

La Force d'un peuple

Au début de notre Paracha, Hachem ordonne à Moché de compter les bné Israël. La Torah nous donne le décompte de chaque tribu ainsi que le compte global. Ensuite, elle nous précise que la tribu de Lévy avait la fonction de porter le Michkan et de s'en occuper. Le verset précise "Véazar hakarèv youmat" (1,51), c'est-à-dire qu'un homme ne faisant pas partie de la tribu de Lévy qui se serait impliqué dans leurs tâches, est passible d'une peine de mort céleste.

De même, lorsque la Torah désigne Aharon et ses fils dans leur rôle de kéhouna, le passouk termine par "Véazar hakarèv youmat" (3,10). De nouveau, le fait d'empiéter sur le travail du Cohen entraîne cette grande punition.

La Guemara (Erekhin 11b) va plus loin et précise que parmi les Lévyim il y avait ceux qui s'occupaient des portes et ceux dont la fonction était de chanter. Au sein même de leur tribu, ils ne pouvaient s'entraider, si cela dépassait leur fonction, sans risquer la peine capitale.

Comment comprendre une telle sévérité de la Torah pour celui qui au final venait aider son frère dans sa tâche, d'autant plus, pour un travail qu'il accomplissait au service d'Hachem !

En réalité, la Torah prend la peine de décrire longuement l'emplacement de chaque tribu, (bien que cette disposition n'ait plus d'impact en rentrant en Israël), et elle s'efforce de compter chaque tribu à part, pour montrer à quel point le rôle de chacun est important. Elle est ainsi intransigeante à ce que personne ne déborde dans la mission des autres pour que chacun comprenne l'importance du rôle qui est le sien. Chacun à une mission à remplir qui lui est propre et qui lui correspond parfaitement et il n'a donc rien à envier à celle confiée aux autres.

Dans 'Houkat, il est rapporté qu'à sa mort, Aharon a été pleuré par tout le peuple car faisant le chalom entre les gens, aussi bien les hommes que les femmes ont été peinés de sa disparition. Dans Vérot haberakha, concernant Moché il est dit que

les hommes ont pleuré. Rachi relève que, seuls les hommes ont pleuré à la différence du cas de Aharon. Comment comprendre qu'au moment de faire l'éloge de Moché la Torah mette en avant qu'il n'avait pas la même popularité que son frère au sein du peuple ! Est-ce l'endroit pour lui faire un reproche ?

D'après, ce que l'on a expliqué, nous comprenons qu'en fait Moché avait bien compris que son rôle n'était pas celui de Aharon et même s'il en était peut-être moins apprécié du peuple cela ne changeait rien à sa mission personnelle.

Conscient de cet enjeu, le Yetser ara s'efforce souvent de nous convaincre que ce que font les autres est inutile et que seul notre mode de vie est acceptable, le peuple est en fait composé de personnes très différentes. Chacun doit trouver sa place et sa mission au sein du camp pour réussir à servir Hachem de la meilleure manière qu'il puisse. (Rav Chlomo Assouline _ Midreshet Beth Eliahou)

Jérémy Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Léïlouï Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Eliezer est responsable d'une caisse d'entraide. Il s'occupe de plusieurs dizaines de familles démunies à qui il procure chaque veille de Chabat de quoi leur remplir le frigidaire et passer un bon moment avec ce dont ils ont besoin. Sans oublier les fêtes où les dépenses sont encore plus grandes et où le nombre de personnes à aider augmente. Mais tout cela a un coût. Il s'affaire donc à déposer des boîtes de tsédaka où il peut et quand il peut. Un beau jour, il fait la connaissance de Éran, propriétaire d'un petit kiosque dans un quartier pas très loin de chez lui. Lors de ses courses, il profite pour lui expliquer les bonnes actions de son association et le besoin d'argent auquel elle fait face. Éran, ému par l'idée, se propose donc de prendre une tsédaka et de la poser près de sa caisse afin de participer lui aussi à cette belle action. Deux semaines passent et notre Tsadik Eliezer a à peine le temps d'oublier son nouvel associé à cette Mitsva qu'il reçoit un coup de fil de sa part. Éran lui explique enchanté que la boîte est pleine et qu'il devrait rapidement venir la vider. Eliezer, surpris, se demande comment Éran, qui ne lui a pas laissé l'image de quelqu'un très attentif à l'accomplissement des Mitsvot, s'est tellement mis à la tâche. Arrivé au kiosque, et en découvrant une boîte pleine de pièces et même de billets, il se dépêche de lui demander comment a-t-il fait pour la remplir si rapidement. Éran, heureux, lui explique que même si en semaine son commerce ne semble pas faire salle comble, le vendredi soir en revanche beaucoup de jeunes gens se réunissent autour de ses tables en buvant des bières et en grignotant toutes sortes d'apéritifs. Éran, touché par les bienfaits d'une telle association, se fait porte-parole et

explique à tous ces jeunes (quelque peu perdus) l'importance d'aider autrui en leur enjoignant de mettre une petite pièce dans cette si « belle » tsédaka. Eliezer, choqué, remercie grandement Éran mais lui explique le plus gentiment possible qu'il ne peut laisser sa boîte dans un endroit où l'on bafoue notre Père qui est au Ciel en agissant ainsi pendant le saint jour du Chabat. Même si cela a pour but de faire une si noble action, celle-ci ne peut être faite sur le compte d'une profanation du Chabat. Éran comprend et Eliezer se dépêche d'aller trouver son Rav pour lui demander quoi faire avec cette petite somme d'argent. Le Rav Zilberstein nous enseigne que cet argent que les donateurs ont donné pour l'accomplissement de la Mitsva de tsédaka ne devra pas être reversé à une association d'entraide comme celle d'Eliezer mais plutôt être utilisé pour le respect du Chabat. Il propose aussi de le reverser à un Collel (centre d'études) où des gens étudient les lois du Chabat. Tout cela afin de pouvoir faire revenir un bon nombre de Juifs au respect du Chabat et ainsi pardonner quelque peu l'énorme Aveira du 'Hiloul Chabat. Le Rav raconte qu'il a également conseillé ainsi, un footballeur professionnel revenu à la Torah qui demandait quoi faire de l'argent gagné pendant le Chabat. Le Rav précise enfin qu'il faudra tout de même faire attention à ne pas créer auprès des donateurs un ressenti que leur action de tsédaka rachète toutes leurs fautes et qu'ils puissent ainsi continuer leurs mauvaises actions. PS : il faudra plutôt faire un travail d'éducation sur l'importance du Chabat et qu'avec une véritable téchouva ils pourront alors obtenir le pardon et le rachat de leur Aveirot.

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« Chaque homme sur son drapeau, d'après les signes de la maison de leur père camperont les bnei Israël... » (2,2)

Rachi donne deux explications sur les mots "d'après les signes" :

1- Chaque drapeau comportera comme signe distinctif un bout de tissu coloré suspendu à lui, chaque drapeau présentant une couleur différente et correspondant à la couleur de la pierre fixée au 'hochen de la tribu en question.

2- "d'après les signes de la maison de leur père" : c'est-à-dire selon les consignes que leur avaient données Yaakov, leur père, pour son transport hors d'Égypte. Selon la première explication de Rachi, le terme "signes" signifie les signes sur le drapeau dont la couleur permet d'identifier la tribu, car la couleur du drapeau correspondait à la couleur de la tribu en question qui était sur le 'hochen. En revanche, selon la deuxième explication, le terme "signes" signifie les signes relatifs à la manière de camper donnés par Yaakov lorsqu'il a demandé de l'enterrer en Erets Israël, il leur a en effet donné des consignes sur la manière dont les tribus devaient être disposées pour le transport en Erets Israël et c'est selon cette disposition que les bnei Israël devaient maintenant camper. Le Sifté 'Hakhamim explique la raison pour laquelle le pchat du verset exige ces deux explications. Selon la première explication, il faudrait expliquer "de la maison de leur père" par les noms de leur père qui sont inscrits dans le 'hochen et évidemment cela rentre difficilement dans les mots du verset, alors que la deuxième explication rentre très bien dans les mots "de la maison de leur père", c'est compréhensible, fluide et clair. Toutefois, selon cette deuxième explication où le rôle de ce verset est de nous expliquer comment les bnei Israël devaient être disposés dans leur campement, on ne voit pas bien ce que vient faire ici le drapeau, c'est pour cela que la première explication est nécessaire.

On pourrait également proposer l'explication suivante : Étant donné que le début du verset sans les mots "d'après les signes" n'est pas compréhensible et que la fin du verset sans les mots "d'après les signes" n'est pas non plus compréhensible, cela prouve que le pchat du verset est tel que les mots "d'après les signes" s'appliquent aussi bien sur ce qui est avant lui, c'est-à-dire le début du verset, que sur ce qui est après lui, c'est-à-dire la suite du verset. Ainsi, si on prend le début du verset sans les mots "d'après les signes", cela donne « chaque homme sur son drapeau » et ensuite le verset dirait « d'après les signes de la maison de leur père camperont les bnei Israël ... », cela n'a pas de sens, on voit bien qu'il manque quelque chose entre ces deux parties du verset. De même, la suite du verset sans les mots "d'après les signes" donne « la maison de leur père camperont les bnei Israël », cela n'a pas non plus de sens. Cela prouve qu'il faut appliquer les mots "d'après les signes" sur les deux parties du verset, comme s'il était écrit : « chaque homme sur son drapeau d'après les signes », et ensuite « d'après les signes de la maison de leur père camperont les bnei Israël ».

Mordekhaï Zerbib